



# Gérer et valoriser les eaux de pluie dans mon jardin

# L'Eurométropole de Strasbourg vous accompagne dans vos démarches, vous conseille et subventionne vos projets

## Suivi des travaux

Un technicien vous accompagnera dans l'élaboration de votre projet et le suivi des travaux.

## Aide financière

L'Eurométropole participe à vos travaux de déconnexion des eaux pluviales à hauteur de **85%** pour un montant plafond de **20€/m<sup>2</sup>** de surface déconnectée pour le matériel et la main d'œuvre.

### Exemple :

Pour une toiture de **100m<sup>2</sup>**, si les travaux coûtent **900€**, la subvention s'élèvera à **765€** (85% X 900€).

Si le montant des travaux est de **2500€**, la subvention s'élèvera à **2000€** (20€ X 100m<sup>2</sup>).



## Quels avantages pour vous ?

### UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- > Protection du milieu naturel en diminuant les rejets en cas de fortes pluies
- > Diminution des risques d'inondation dans votre commune
- > Amélioration du fonctionnement du système d'assainissement
- > Utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage

### Service de l'Eau et de l'Assainissement

Accueil physique : 11 Quai Fustel de Coulanges

Adresse postale : 1, Parc de l'étoile, 67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 51 75 - eauassainissement@strasbourg.eu

[www.strasbourg.eu/eau-assainissement](http://www.strasbourg.eu/eau-assainissement)

